

# Première Synthèses Informations

## DANS LES MÉTIERS DU SPECTACLE, LE NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI N'AUGMENTE PLUS

Après plusieurs années de croissance, le nombre de demandeurs d'emploi dans les métiers du spectacle, intermittents de spectacle pour une majorité d'entre eux, s'est stabilisé à partir de 2003. Ils étaient 138 000 en décembre 2004, 81 000 dans les métiers artistiques et 57 000 comme techniciens. Ils sont un peu moins nombreux qu'auparavant à bénéficier de droits à une indemnisation dans l'assurance chômage. Le volume d'activité réduite déclarée par ces demandeurs d'emploi a fortement augmenté en 2004, surtout pour les techniciens.

En décembre 2004, 138 000 demandeurs d'emploi inscrits à l'Anpe recherchaient un poste dans les métiers du spectacle : 81 000 dans un métier artistique, 57 000 comme techniciens (encadré 1). Les trois quarts de ces demandeurs d'emploi avaient droit à une indemnisation, pour la plupart dans le régime de l'assurance chômage. Parmi l'ensemble des demandeurs d'emploi dans les métiers du spectacle, 73 000 sont « intermittents du spectacle » en décembre 2004, c'est-à-dire indemnifiables dans le cadre des annexes 8 et 10 du régime d'assurance chômage en décembre (encadré 2). Toutefois, une partie des autres demandeurs d'emploi ont pu être indemnisés au moins un jour dans le cadre de ces annexes au cours de l'année.

demandeurs d'emploi dans les métiers du spectacle n'avait cessé de progresser, comme celui des intermittents du spectacle. Pour faire face au déficit grandissant du régime d'indemnisation des intermittents, les partenaires sociaux ont décidé en 2003 de durcir les conditions d'accès à l'indemnisation. Depuis, le nombre de demandeurs d'emploi dans les métiers du spectacle s'est stabilisé. Il n'augmente que de 1,5 % en 2003, alors qu'il avait augmenté en moyenne de 7 % par an les trois années précédentes. En 2004, il ne progresse plus (graphique 1).

### Arrêt de la hausse des effectifs

Depuis le début des années quatre-vingt-dix, le nombre de

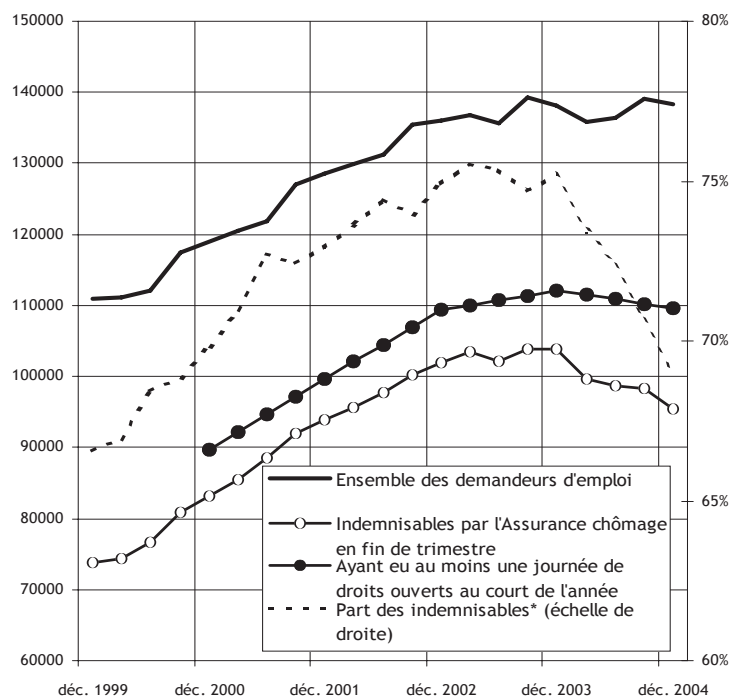


### Une stabilisation du nombre de demandeurs d'emploi des métiers du spectacle

Le nombre de demandeurs d'emploi dans les métiers du spectacle se stabilise pour deux raisons principales. D'une part, les inscriptions ralentissent, alors qu'elles n'avaient cessé de progresser jusqu'à dépasser, en moyenne, les 5 600 par mois en 2002, soit un quart de plus qu'en 1999 (graphique 2). A partir de 2003, elles reculent légèrement pour se stabiliser à 5 500 par mois. Quant aux premières inscriptions, elles ont reculé de 13 % en 2003 et de 3 % en 2004.

D'autre part, les sorties de l'Anpe continuent de progresser pour atteindre 5 600 en moyenne mensuelle en 2004. Au cours des années précédentes, elles augmentaient parallèlement au nombre des entrées. Pendant les années 2000-2002, la hausse des sorties résultait de mouvements d'allers et retours sur la liste des demandeurs d'emploi de plus en plus nombreux. Elle s'explique désormais par une hausse des sorties durables (de plus de 12 mois).

Source : Anpe - échantillon au 12e du fichier historique statistique de l'Anpe, arrêté à mars 2005. Calculs Dares.



\* La part des indemnisables est le rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi indemnisables et l'ensemble des demandeurs d'emploi.

Champ : demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois en catégorie 1, 2, 3, 6, 7 ou 8. Les inscrits en emploi (catégorie 5) ou non disponibles en raison d'une formation, d'une maternité, d'une maladie, etc. (catégorie 4), ne sont pas pris en compte.

### Une baisse du nombre d'indemnisables en 2004

Dans l'ensemble, le nombre de demandeurs d'emploi des métiers du spectacle ayant droit à une indemnisation de l'Unédic est en recul. Il a diminué de 8 % en 2004 pour atteindre 95 000 en décembre. Ils étaient 104 000 en décembre 2003 et presque autant un an plus tôt.

En décembre 2004, 69 % des inscrits ont des droits ouverts dans le régime de l'assurance chômage. Ils étaient 76 %, à son maximum, au printemps 2003 (graphique 1). La part des indemnisables, qui correspond au rapport entre les demandeurs d'emploi ayant des droits ouverts et l'ensemble des demandeurs d'emploi, a fortement baissé au cours des vingt derniers mois. Parmi les demandeurs d'emploi des métiers du spectacle présents en décembre 2004, 110 000, soit 79 %, ont eu des droits ouverts dans le régime d'assurance chômage pendant au

moins une journée dans l'année, soit un recul de seulement 2 %, qui permet de retrouver le niveau atteint en décembre 2002. Le nombre de personnes ayant eu des droits ouverts un jour ou l'autre de l'année recule donc moins vite que le nombre de personnes ayant des droits ouverts à une date donnée. Ce décalage s'explique par la diminution du nombre moyen de jours pendant lesquels les demandeurs d'emploi des métiers du spectacle ont des droits ouverts. Il est en recul de neuf jours en 2004, après avoir progressé de six jours en 2003, comme en 2002. Il atteint 290 jours. Parmi ceux qui ont eu des droits ouverts pendant au moins une journée dans le régime de l'assurance chômage en 2004, la moitié, soit 55 000, les ont eu pendant au moins 350 jours (graphique 3). En 2003, ils étaient 10 000 de plus, soit plus de 58 %, comme en 2002.

Dans les métiers du spectacle, les demandeurs d'emploi sont

plus nombreux à disposer de droits ouverts que les autres demandeurs d'emploi. Ils sont également plus nombreux à en disposer de façon pérenne. Cette situation tient en grande partie aux particularités du système d'indemnisation des intermittents du spectacle. Ce système permet plus facilement de rester inscrit tout en alternant les périodes travaillées et les périodes chômées. 70 % des présents en décembre 2004 sont ainsi inscrits sans interruption depuis au moins 12 mois, 54 % depuis au moins 24 mois. Pour les métiers artistiques, l'ancienneté moyenne est un peu plus forte que pour les techniciens : 49 mois au lieu de 39 mois.

L'existence de droits ouverts ne signifie pas que le demandeur d'emploi est effectivement indemnisé. L'indemnisation n'est effective qu'en cas d'absence de travail ou si le travail est réduit, en nombre d'heures ou de revenus.

## Davantage d'activité déclarée en 2004

Dans les métiers du spectacle, près de sept demandeurs d'emploi sur dix déclarent, chaque mois, avoir exercé une activité au cours du mois. C'est une pratique beaucoup plus répandue que pour l'ensemble des demandeurs d'emploi où seuls trois inscrits sur dix sont dans ce cas en moyenne en 2004.

Parmi les présents en décembre 2004, ceux qui sont indemnissables par le régime général avaient, en moyenne, déclaré 754 heures d'activité pendant leur période d'inscription sur l'année. Ils travaillent en moyenne huit mois, avec près de 91 heures par mois. Les autres demandeurs d'emploi ont déclaré beaucoup moins d'activité : 264 heures en moyenne. Ils travaillent trois mois et demi dans l'année et 74 heures par mois.

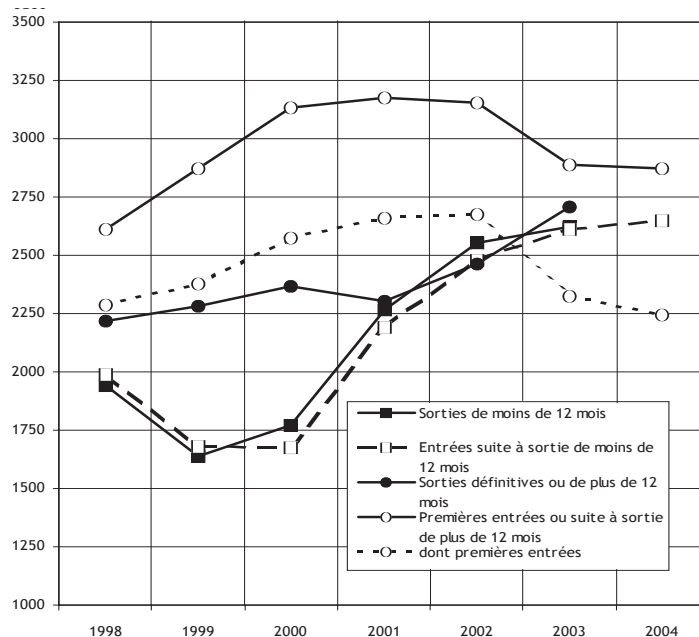
En 2004, l'activité a fortement progressé, davantage pour les techniciens que pour les artistes (graphique 4). En moyenne, les demandeurs d'emploi présents en fin d'année ont déclaré 17 % de plus d'heures en 2004 qu'en 2003, alors que ce nombre était resté stable en 2003, comme en 2002.

Parmi les demandeurs d'emploi dans les métiers du spectacle, les intermittents du spectacle doivent justifier de 507 heures de travail pour bénéficier de l'assurance-chômage. Désormais la période de référence est de dix mois, elle était de douze mois auparavant (onze mois en 2004).

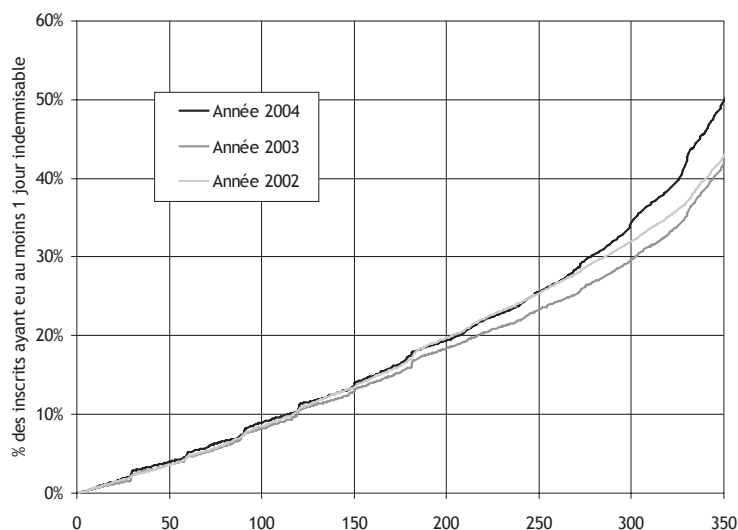
Fin 2003, comme fin 2002, 70 000 demandeurs d'emploi dans les métiers du spectacle avaient déclaré moins de 507 heures d'activité sur les douze derniers mois et 67 000 en avaient déclaré davantage. En 2004, la hausse de l'activité a déplacé cet équilibre. Les demandeurs d'emploi présents en décembre 2004 sont, certes, aussi nombreux à avoir déclaré moins de 507 heures d'activité, mais sur les dix derniers mois de l'année (graphique 5).

Source : Anpe - échantillon au 12<sup>e</sup> du fichier historique statistique de l'Anpe, arrêté en mars 2005. Calculs de la Dares.

Graphique 2  
Un ralentissement des nouvelles entrées



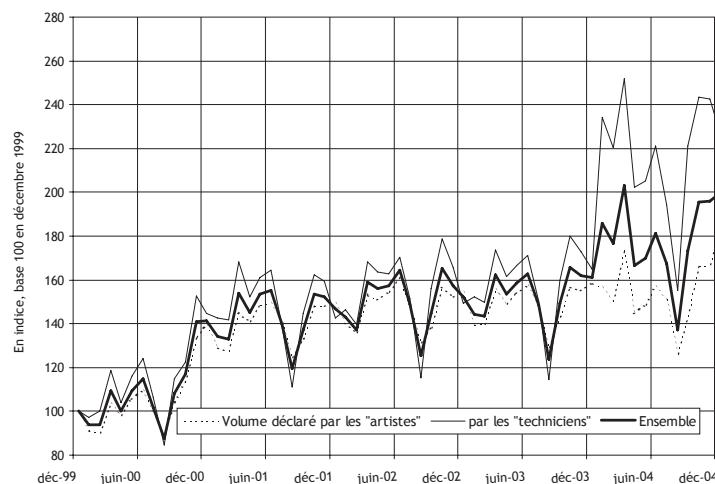
Graphique 3  
Une diminution du nombre moyen de jours indemnissables en 2004



Source : Anpe - échantillon au 12<sup>e</sup> du fichier historique statistique de l'Anpe, arrêté à mars 2005. Calculs de la Dares.

Lecture : en 2004, 50 % des inscrits ayant eu au moins un jour indemnissable dans l'année ont eu moins de 350 jours indemnissables dans l'année. En 2003 ils étaient 40 %.

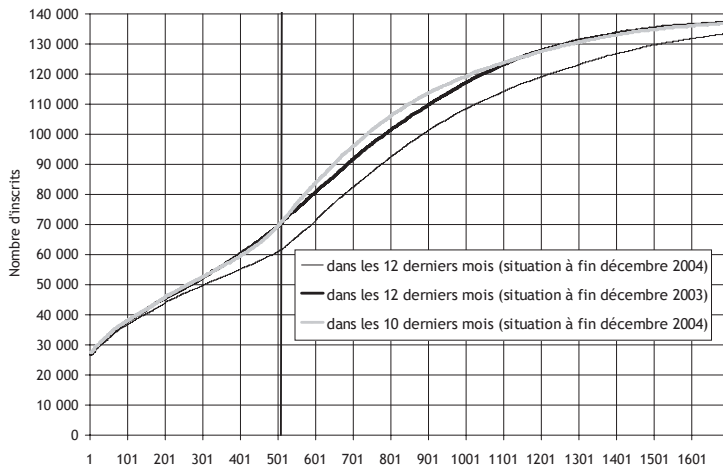
Graphique 4  
Une forte hausse de l'activité en 2004



Source : Anpe - échantillon au 12<sup>e</sup> du fichier historique statistique de l'Anpe, arrêté à mars 2005. Calculs de la Dares.

Champ : demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois en catégorie 1, 2, 3, 6, 7 ou 8. Les inscrits en emploi (catégorie 5) ou non disponibles en raison d'une formation, d'une maternité, d'une maladie, etc. (catégorie 4), ne sont pas pris en compte.

Graphique 5  
Activité déclarée



Lecture : fin décembre 2004, 60 000 inscrits avaient déclaré moins de 507 heures d'activité réduite dans les 12 derniers mois. Ils étaient 70 000 à avoir fait moins de 507 heures dans les 10 derniers mois. Ils étaient également 70 000 en décembre 2003, mais sur les 12 derniers mois.

Champ : demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois en catégorie 1, 2, 3, 6, 7 ou 8. Les inscrits en emploi (catégorie 5) ou non disponibles en raison d'une formation, d'une maternité, d'une maladie, etc. (catégorie 4), ne sont pas pris en compte.

Source : Anpe - échantillon au 12<sup>e</sup> du fichier historique statistique de l'Anpe, arrêté à mars 2005. Calculs de la Dares.

## Bibliographie :

Amar M., Koubi M. (2004), « Les entreprises du spectacle de 1995 à 2001 : emploi, salaires et gestion de la main-d'oeuvre », *Insee premières*, n° 978 juillet.

« Emploi et spectacle : synthèses des travaux de la commission permanente sur l'emploi du Conseil national des professions du spectacle (CNPS), 2003-2004 », *Les notes de l'observatoire de l'emploi culturel*, hors série, n°33, septembre 2004.

Unédic, « Les allocataires indemnisés au titre des annexes 8 et 10 STATIS, n° 170.

---

*Stephane JUGNOT (Dares).*

---

## LES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LES MÉTIERS DU SPECTACLE : ARTISTES ET TECHNICIENS

En décembre 2004, 81 000 demandeurs d'emploi dans les métiers du spectacle sont dans les métiers artistiques : 35 000 musiciens et chanteurs, 21 000 comédiens, 11 000 professionnels de la mise en scène et de la réalisation. Les danseurs sont moins nombreux (7000), ainsi que les artistes du cirque et du music-hall (4000).

Par ailleurs, 57 000 demandeurs d'emploi sont inscrits dans les métiers techniques nécessaires à la production et la réalisation des spectacles, des films ou émissions de télévision : son, image, éclairage, montage, décors et accessoires, maquillages, costumes, etc.

Caractéristiques des demandeurs d'emploi dans les métiers du spectacle

	Nombre	Résident en Ile-de- France	Femmes	Moins de 25 ans	26 à 35 ans	35 à 49 ans	50 ans et plus	Études sup. à Bac+2	Niveau Bac+2	Niveau Bac	BEPC, CAP, Niveau terminale	BEPC, sorties avant la classe de seconde
<b>Métiers artistiques</b> . . . . .	<b>81 000</b>	<b>42</b>	<b>35</b>	<b>10</b>	<b>37</b>	<b>40</b>	<b>12</b>	<b>24</b>	<b>18</b>	<b>32</b>	<b>16</b>	<b>10</b>
21211-Artistes dramatiques . . . . .	20 580	55	48	8	38	40	14	28	20	37	9%	7
21212-Artistes de la musique et du chant . . . . .	35 148	29	22	8	37	42	12	18	15	32	21	14
21213-Artistes de la danse . . . . .	6 792	42	73	20	40	35	4	20	25	35	15	6
21214-Artistes du cirque et du music hall . . . . .	4 344	21	31	15	36	35	15	7	15	30	29	19
21215-Prof. de la mise en scène et de la réalisation . . . . .	10 908	69	36	9	36	41	14	48	22	22	5%	3
21216-Animateurs présentateurs . .	2 868	24	23	21	40	33	5	9	10	29	37	15
21217-Présentateurs de modèles .	360											
<b>Métiers techniques</b> . . . . .	<b>57 252</b>	<b>53</b>	<b>29</b>	<b>15</b>	<b>41</b>	<b>35</b>	<b>9</b>	<b>22</b>	<b>24</b>	<b>27</b>	<b>21</b>	<b>6</b>
21221-Professionnels du son . . . . .	11 340	42	6	23	44	27	6	13	25	34	21	7
21222-Professionnels de l'image . .	7 452	57	14	16	45	31	8	19	35	25	18	3
21223-Professionnels de l'éclairage	5 004	36	7	15	44	35	6	9	19	28	34	10
21224-Professionnels du décor et des accessoires . . . . .	8 616	50	24	10	33	45	12	15	14	29	32	10
21225-Professionnels du costume et de l'habillement . . . . .	2 424	55	90	14	32	42	12	15	20	33	26	5
21226-Professionnels de la coiffure et du maquillage . . . . .	1 548	66	79	25	32	35	9	8	13	31	42	6
21227-Professionnels du montage de l'image et du son . . . . .	519	67	43	14	48	30	8	32	35	21	10	2
21231-Professionnels de la production des spectacles .	14 880	60	45	9	43	39	10	37	24	23	11	5
21232-Agents de promotion des artistes . . . . .	792											
<b>Total métiers du spectacle</b> . . . . .	<b>138 252</b>	<b>46</b>	<b>33</b>	<b>12</b>	<b>39</b>	<b>38</b>	<b>11</b>	<b>23</b>	<b>20</b>	<b>30</b>	<b>18</b>	<b>8</b>

Champ : demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois en catégorie 1, 2, 3, 6, 7 ou 8. Les inscrits en emploi (catégorie 5) ou non disponibles en raison d'une formation, d'une maternité, d'une maladie, etc. (catégorie 4), ne sont pas pris en compte.

Source : Anpe - échantillon au 12<sup>e</sup> du fichier historique statistique de l'Anpe, arrêté à mars 2005. Calculs de la Dares.

La moitié des demandeurs d'emploi « du spectacle » ont moins de 35 ans. Les jeunes de moins de 25 ans sont plus nombreux dans les métiers techniques, notamment dans les métiers du son, de la coiffure et du maquillage (plus de 20 %). Ils sont aussi nombreux parmi les danseurs (20 %). Les artistes dramatiques, les musiciens, les chanteurs et les professionnels de la mise en scène et de la réalisation sont en moyenne un peu plus âgés.

Aux deux tiers, les demandeurs d'emploi « du spectacle » sont des hommes. Les femmes ne sont fortement représentées que parmi les inscrits recherchant un emploi dans les métiers du costume, de l'habillement, du maquillage ou de la coiffure : 90 %. Elles sont également très présentes parmi les artistes de danse : le taux de féminisation est de 73%. Elles sont, en revanche, peu nombreuses à rechercher un emploi technique dans le son, l'image et l'éclairage, ou comme musiciennes ou chanteuses.

Près de la moitié des demandeurs d'emploi « du spectacle » résident en Ile-de-France. Cette concentration géographique concerne surtout les métiers techniques et, dans les métiers artistiques, les professionnels de la mise en scène et du spectacle (69 % en Ile-de-France) et les artistes dramatiques (56 %). En revanche, les musiciens et les chanteurs, les artistes de cirque et de music-hall et les animateurs présentateurs sont davantage dispersés sur le territoire.

## REPÉRER LES INTERMITTENTS DU SPECTACLE DEMANDEURS D'EMPLOI

### En décembre 2004, 73 000 intermittents indemnissables au titre des annexes 8 et 10 de l'assurance-chômage

Les annexes 8 et 10 de l'assurance chômage encadrent les droits à indemnisation des intermittents du spectacle, artistes, ouvriers ou techniciens. L'intermittence est définie par la pratique de contrats à durée déterminée sur des fonctions précisées dans une liste ad hoc dans une entreprise dont l'activité appartient également à une liste fixée par les textes. Pour tenir compte de la spécificité de ces métiers, les conditions d'ouverture des droits à allocation sont plus souples que dans le régime général. Il faut actuellement justifier de 507 heures pendant une période de référence de 319 jours pour les artistes, 304 jours pour les ouvriers techniciens (le .de référence est de 355 jour en 2005). Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, une allocation du fonds transitoire (AFT) peut être versée aux intermittents qui peuvent justifier de leurs heures dans les 12 mois, mais pas sur 10 mois (elle prend le relais de l'ASF mis en place en 2004).

### 95 000 demandeurs d'emploi indemnissables d'après le fichier historique de l'Anpe

Le fichier historique statistique de l'Anpe permet de suivre les demandeurs d'emploi inscrits dans les métiers du spectacle. Seize métiers sont ainsi identifiés dans le répertoire opérationnel des métiers qu'utilise l'Anpe, mais sans référence aux annexes 8 et 10 avant l'année 2004. Ce sont ces demandeurs d'emploi qu'ont été étudiés dans cet article.

Les caractéristiques et les évolutions de ces demandeurs d'emploi des métiers du spectacle indemnissables reflètent en grande partie celles de l'intermittence. En effet, les trois quarts des demandeurs d'emploi dans les métiers du spectacle indemnissables par l'Unédic dépendent des annexes 8 et 10.

Situation des demandeurs d'emploi des métiers du spectacle face à l'indemnisation, en décembre 2004

	Intermittents Annexe 8 et 10	Demandeurs d'emploi dans les métiers du spectacle			Précision (à 95 %)
		Ensemble	Indemnissable dans l'Assurance chômage	Part des indemnissables (%)	
<b>Métiers artistiques</b> . . . . .	<b>43 416</b>	<b>81 000</b>	<b>53 785</b>	<b>79</b>	<b>1,5</b>
21211-Artistes dramatiques . . . . .	12 408	20 580	14 101	86	4,3
21212-Artistes de la musique et du chant . . . . .	18 936	35 148	23 353	79	3,1
21213-Artistes de la danse . . . . .	3 420	6 792	4 633	73	7,9
21214-Artistes du cirque et du music hall . . . . .	2 568	4 344	2 953	85	9,9
21215-Professionnels de la mise en scène et de la réalisation . . . . .	5 652	10 908	6 805	82	6,1
21216-Animateurs présentateurs . . . . .	396	2 868	1 813	21	12,3
21217-Présentateurs de modèles . . . . .	36		133		
<b>Métiers « techniques »</b> . . . . .	<b>30 072</b>	<b>57 252</b>	<b>41 581</b>	<b>71</b>	<b>2,1</b>
21221-Professionnels du son . . . . .	5 568	11 340	8 017	69	6,0
21222-Professionnels de l'image . . . . .	3 864	7 452	5 329	71	7,5
21223-Professionnels de l'éclairage . . . . .	3 324	5 004	3 853	84	9,2
21224-Professionnels du décor et des accessoires . . . . .	4 704	8 616	6 361	74	6,9
21225-Professionnels du costume et de l'habillage . . . . .	1 260	2 424	1 597	79	13,4
21226-Professionnels de la coiffure et du maquillage . . . . .	708	1 548	985	71	16,8
21227-Professionnels du montage de l'image et du son . . . . .	3 276	5 196	3 769	86	9,0
21231-Professionnels de laproduction des spectacles . . . . .	7 308	14 880	11 197	64	5,1
21232-Agents de promotion des artistes . . . . .	60		481		
<b>Ensemble des métiers du spectacle</b> . . . . .	<b>73 488</b>	<b>138 252</b>	<b>95 365</b>	<b>76</b>	
Autres demandeurs d'emploi des annexes 8 et 10 . . . . .	6 684				
<b>Ensemble des demandeurs d'emploi des annexes 8 et 10</b> . . . . .	<b>80 172</b>				

Source : Anpe, échantillon au 12<sup>e</sup> du fichier historique statistique des demandeurs d'emploi, arrêté à mars 2005.



# T RAVAIL ET EMPLOI

## N° 103

Juillet-  
Septembre  
2005

### CONDITIONS DE TRAVAIL

- La comptabilité de gestion : une technologie invisible
- Les stratégies d'orientation client et le travail des « agents en contact »

### BILAN DE COMPETENCES

- Le bilan de compétences : un espace de transition ?
- « L'activité » en bilan de compétences

### RELATIONS PROFESSIONNELLES

- Efficacité et crise de la régulation du temps de travail en Allemagne
- La pluridisciplinarité en santé au travail : analyse juridique

### EMPLOI

- Jeunes de parents immigrés : de l'école au métier
- Le sous-emploi : pourquoi ?
- Stabilité de l'emploi : conquête sociale ou politiques patronales ?



Direction de l'animation  
de la recherche,  
des études et des statistiques

**16 €**

Abonnements  
pour 4 numéros/an :  
**France : 53,50 €**  
Europe : 57,90 €  
Dom-Tom et RP  
(HT, avion éco.) : 59,50 €  
Autres pays  
(HT, avion éco.) : 60,90 €  
Supplément avion rapide : 9,10 €

Abonnements :

**La Documentation française**

124, rue Henri-Barbusse  
93308 Aubervilliers  
Téléphone : 01.40.15.70.00  
Télécopie : 01.40.15.68.00  
<http://www.ladocumentationfrancaise.fr>

Vente au numéro :

**La librairie de  
la Documentation française**  
29, quai Voltaire  
75344 Paris Cedex 07  
Téléphone : 01.40.15.70.00



**bon de  
commande**  
à envoyer à

**La documentation  
Française**

124, rue Henri-Barbusse  
93308 Aubervilliers Cedex  
FRANCE  
Téléphone 01 40 15 70 00  
Télécopie 01 40 15 68 00

[www.ladocumentationfrancaise.fr](http://www.ladocumentationfrancaise.fr)



Direction de l'animation  
de la recherche,  
des études et des statistiques

<http://www.travail.gouv.fr>

**TRAVAIL  
ET EMPLOI  
N° 103**  
Juillet-Septembre 2005

Participation aux frais de facturation et de port,  
sauf pour les abonnements

Prix unitaire TTC	Nbre	Total
16,00 €		
		4,95 €

**montant total à payer**  
1 euro = 6,55957 F

Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Profession \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Code postal \_\_\_\_\_  
Localité \_\_\_\_\_

Je règle

Par **chèque bancaire** ou postal  
à l'ordre de M. l'Agent comptable  
de la Documentation française

Par **carte bancaire**  
(date d'expiration     )

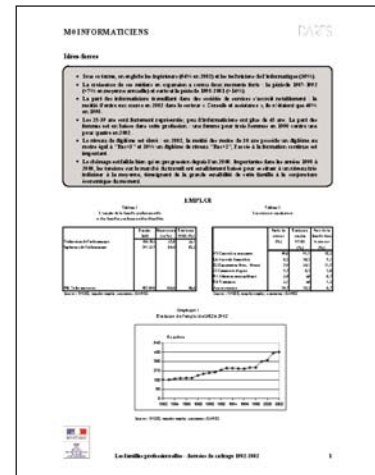
N°

Date

Signature

# Un portrait statistique des métiers réalisé par la DARES

- Des données de synthèses sur la période 1982-2002
- Un zoom sur les jeunes débutants en collaboration avec le Cereq



Quels sont les métiers où l'emploi augmente ?

Combien y a-t-il d'informaticiens ou de cuisiniers ?

Quelles sont les caractéristiques des embauches ?

Quel est le profil des personnes exerçant tel ou tel métier ?

Quels sont les demandeurs d'emploi par métier ?

Des réponses à ces questions et à beaucoup d'autres dans les " fiches métier " produites par la DARES et disponibles sur le site du ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale :

[www.travail.gouv.fr/etudes/etudes\\_i.html](http://www.travail.gouv.fr/etudes/etudes_i.html)  
rubrique " métiers et qualifications "

## DANS LES FICHES DE SYNTHÈSE

des informations sur l'évolution de l'emploi, sa localisation régionale, les niveaux de diplôme, le poids des jeunes et des femmes, le salaire et le statut des emplois, la mobilité professionnelle, le chômage.

## DANS LES FICHES " INSERTION DES JEUNES "

produites en collaboration avec le CEREQ, des renseignements sur le profil des jeunes débutants dans les métiers : les niveaux de diplôme, les spécialités de formation, la localisation régionale, les statuts, le salaire, l'opinion sur les emplois occupés, la mobilité.